

CONSERVATOIRE DES COLLECTIONS VEGETALES SPECIALISEES



ADHESION AU CCVS

Barème des cotisations annuelles

Membre adhérent	40 euros
Membre actif	40 euros
Membre actif collectionneur :	
Particuliers	40 euros
Associations	80 euros
Personne morale non commerciale (organismes publics, Parapublics, collectivités) * :	
Catégorie 1 (jusqu'à 50 personnes)	80 euros
Catégorie 2 (plus de 51 personnes)	250 euros
Personne morale commerciale (pépiniéristes, horticulteurs, sociétés commerciales) * :	
Catégorie 1 (de 1 à 5 personnes)	80 euros
Catégorie 2 (au-delà de 6 personnes)	320 euros

(*) : la cotisation est fonction de l'effectif du service gestionnaire ou de l'entreprise.
Le montant de la cotisation n'est pas soumis à la TVA.

.....

NOM et prénom de l'adhérent :

N° d'adhérent (pour les personnes déjà adhérentes) :

Adresse :

Code postal :

Ville :

Téléphone :

Email :

Désirez-vous une facture acquittée : oui non

Date :

Signature :

Bulletin à retourner rempli et signé, accompagné de votre chèque de règlement libellé à l'ordre du CCVS au 84 Rue de Grenelle à Paris (7^{ème}).